

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS27

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 15

Au début du huitième alinéa du 1° du I de l'alinéa 1, insérer le mot :

« Ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.